



Convention Élite 2026

"Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes »

Dans le cadre de ses objectifs visant la promotion des Hautes-Alpes, le Club Élite Hautes-Alpes a souhaité s'intéresser à tous **les sportifs résidant dans le département et licenciés d'un club sportif haut-alpin qui pratiquent un sport individuel.**

NOM :	Discipline :
Prénom :	Catégorie :
Date de naissance et âge :	Club :
Adresse :	Adresse du club :
Tel :	Entraîneur :
Portable :	Tel Club :
Site ou Réseaux sociaux :	Fédération :
Email :	
<input type="checkbox"/> En cochant cette case, j'autorise le club Élite Hautes-Alpes à utiliser les photos transmises pour alimenter les outils de communication du Club Élite Hautes-Alpes	
Signature :	

RESPONSABLE LEGAL POUR LES -18 ANS	
NOM et prénom :	Mail :
<input type="checkbox"/> En cochant cette case, j'autorise l'utilisation des photos transmises de mon enfant pour alimenter les outils de communication du Club Élite Hautes-Alpes	
Signature	

En cochant cette case, je déclare accepter l'ensemble des termes de cette convention

A renvoyer complétée à : clubelite@hautes-alpes.net – tel : 04 92 53 00 56-BP 46 05002 GAP Cedex

Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes





OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'athlète s'engage à participer aux manifestations sportives de son calendrier et faire référence à son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes dans la presse écrite, la radio, la télévision et sur les réseaux sociaux. Photographié par la presse, il fera au mieux pour assurer à l'écusson et à l'autocollant "Élite Hautes-Alpes" une visibilité maximale sur ses vêtements. À la signature de la convention, valable jusqu'au 31 décembre 2026, l'athlète fait automatiquement partie du Club Élite Hautes-Alpes. De plus, **l'adhésion au Club Élite est gratuite**.

Obligations de l'athlète :

l'athlète s'engage à respecter le règlement :

- **Porter et mettre en avant les couleurs du Club Élite Hautes-Alpes** sur ses tenues de compétition et d'après-compétition par l'intermédiaire des écussons, des autocollants et de tout autre support publicitaire fourni,
- **Valoriser l'image du Club Élite Hautes-Alpes** et des entreprises membres,
- **Informier régulièrement la presse** de ses résultats et de son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes,
- **Fournir régulièrement ses résultats** (voir préalable page 3),
- **Participer activement à la vie du Club Élite Hautes-Alpes** (envoi régulier d'informations diverses : résultats, rendez-vous, photos,... présence aux manifestations organisées par l'association et ses entreprises membres,...),

Engagements du Club Élite Hautes-Alpes :

En contrepartie des obligations remplies par l'athlète, le Club Élite Hautes-Alpes s'engage :

- A lui verser une bourse suivant le barème défini ci-dessous prenant en compte les résultats obtenus dans le cadre d'épreuves inscrites au calendrier du championnat ou de la coupe de la fédération concernée ainsi que la communication presse de ces mêmes résultats.

Les bourses seront remises à chaque sportif ayant respecté le partenariat, **lors d'une réception du Club Élite Hautes-Alpes à laquelle le sportif se doit d'être PRESENT**.

- A remettre aux sportifs le matériel lui permettant d'afficher son appartenance au club Élite Hautes-Alpes. (Ecusson, Adhésif, textile, logo).

Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes



Primes aux résultats/Prime « communication »/Bourses aux points

PREALABLE :

*Seuls les résultats faisant suite à la date d'envoi de la convention peuvent être considérés.

Seront pris en compte :

*Les résultats envoyés dans les 2 mois qui suivent la date de la compétition

*Les résultats accompagnés du justificatif de classement de l'organisateur de la compétition ou fédé

*Les résultats accompagnés des justificatifs « communication » (article de presse, lien vidéo ou bande son)

*Est considérée comme compétition internationale, une épreuve qui réunit minimum 5 nations et comme compétition régionale une épreuve réunissant au moins 3 départements.

*Dans le cadre d'un résultat obtenu en dehors d'un championnat (ou d'une coupe) inscrit au calendrier de la fédération concernée, le montant de la bourse concernée sera divisé par 2.

*Un minimum de 5 participants dans la catégorie concernée est requis. Dans le cas contraire, seul le résultat au classement général (scratch) sera effectif.

Tableau des primes aux résultats :

	Départemental	Régional	National	Européen	International
1ere place	5€	10€	30€	60€	120€
2eme place		8€	20€	40€	100€
3eme place		5€	15€	30€	80€
4eme place			10€	20€	60€
5eme place			5€	10€	40€
6eme place					20€

Coefficients des primes « communication » :

Un coefficient s'appliquera sur la base du montant du résultat sportif à une compétition.

Le sportif joint à son résultat sportif une copie de l'article, de la bande son ou de la bande vidéo, mentionnant son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes.

Les coefficients sont les suivants :

Citation "Hautes-Alpes" : Média **nationale** coefficient **8**

Citation "Élite Hautes-Alpes" et/ou photo du logo Élite Hautes-Alpes :

Média **départementale** coefficient **4**

Média **régionale** coefficient **5**

Média **national** coefficient **8**

Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes



Le montant global (primes résultat + communication) remis annuellement par le Club Élite Hautes-Alpes est **plafonné à :**

400 € pour les **catégories “poussins”, “benjamins”, “minimes”**

800 € pour la catégorie **“cadets”**

1 600 € pour les **“juniors” et les “seniors”**

Pas de primes attribuées pour les catégories **masters et vétérans**

Au-delà d'une période de 2 ans, la prime est caduque si l'athlète n'est pas venu la chercher lors de la remise des prix.

Bourse aux points :

Selon **l'implication du sportif** dans la vie active du club, une prime pourra être remise (une fois par an).

Le barème sera effectué comme suit et comptabilisé directement par le Club :

30 : identification du @Club Élite et du #ClubEliteHautesAlpes sur les réseaux sociaux.

40 : porter les couleurs du club Élite Hautes-Alpes lors des entraînements, compétitions, manifestations publiques dans et en dehors des Hautes-Alpes.

60 points : présence à au moins 2 rendez-vous et manifestations Élite.

150 points : organisation d'un rassemblement à l'initiative du sportif réunissant des partenaires du Club Elite Hautes-Alpes à l'occasion d'une présentation de son activité.

Nb de points	De 50 à 100	De 101 à 150	De 151 à 200	+200
Bourse attribuée	30€	70€	100€	140€

Dispositions particulières

Toute contestation concernant l'obtention d'une bourse devra se faire par écrit (délai maximum de 15 jours après la réception de remise des bourses), au bureau du Club Élite Hautes-Alpes, **13 Avenue Maréchal Foch, BP 46, 05002 GAP cedex**. Seul, le Club Élite Hautes-Alpes est habilité à distribuer les bourses aux résultats. Le Club Élite Hautes-Alpes se réserve le droit d'exclure un sportif ayant une attitude pouvant nuire à l'image du Club ou des entreprises membres.

La convention est valable à partir de la signature du contrat jusqu'au 31 décembre 2026.

L'appartenance au Club Élite Hautes-Alpes deviendra effective dès réception de l'ensemble des documents :

- “Convention Élite 2026” dûment complétée et signée**
- Copie de la licence 2025/2026,**
- 2 photos (1 portrait+1 dans l'activité sportive) à envoyer par mail**
- Press-book (ex. sur www.club-elite-hautes-alpes.fr ou demande par mail) ;**

Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes



CONVENTION AMBASSADEUR 2026

ATTENTION : à fournir obligatoirement pour les demandes « ambassadeurs »

S'adresse uniquement aux membres du Club Elite Hautes-Alpes depuis 1 an-Sélection février 2026

Souhaitez-vous faire partie du groupe Ambassadeur ? **Oui** **Non**

L'ambassadeur s'engage à être présent au minimum une fois par an à un évènement faisant la notoriété d'une entreprise ou du département

Si oui pourquoi, quelles sont tes motivations ?

Quelles sont les raisons pour lesquelles le Club pourrait retenir ta demande ?

A renvoyer complétée à : clubelite@hautes-alpes.net – tel : 04 92 53 00 56-BP 46 05002 GAP Cedex

Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes

